

Berne, le 10 septembre 2015

Loyers maximaux des prestations complémentaires : ne reportez pas leur hausse !

Madame la Conseillère nationale,
Monsieur le Conseiller national,

Vous déciderez tout prochainement des loyers maximaux dans le cadre des prestations complémentaires (PC). Ces montants n'ont plus été adaptés depuis 14 ans. Les loyers ont pourtant augmentés dans l'intervalle de 21% en moyenne. Une personne qui change d'appartement paye même 50% de plus qu'en 2001. Toujours davantage de gens à revenus modestes ne trouvent plus de logements aux montants très bas que les prestations complémentaires prennent en charge.

Les montants maximaux ne dépassent pas 1250 francs par mois pour les couples aujourd'hui, et 1100 francs pour les personnes seules. Un tiers des couples et des personnes seules versent actuellement des loyers plus élevés, la moitié des familles même. Alors que des cantons et des communes couvrent d'autres dépenses par des subsides, ailleurs les bénéficiaires de PC ne peuvent assurer les coûts pour se loger qu'aux prix d'économies sur leurs besoins vitaux. C'est intenable !


Votre commission soumet une proposition de renvoi pour traiter les loyers maximaux des PC dans le cadre de la révision générale de la loi. Mais cette révision n'est pas prête ; la consultation ne débutera probablement que l'hiver prochain. Jusqu'à l'examen et l'adoption éventuelle de la loi par les Chambres, les montants maximaux trop bas toucheront encore bien plus de séniors et de personnes vivant avec un handicap.

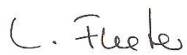
Le 22 septembre, vous aurez la faculté d'augmenter les loyers maximaux. Vous permettrez ainsi d'adapter les prestations complémentaires aux faits et aux réalités. Nous vous prions de le faire durant cette session, sans nouveaux retards dommageables. Trop de personnes fragilisées attendent cette hausse indispensable.

Acceptez, Madame la Conseillère nationale, Monsieur le Conseiller national, nos plus cordiales salutations.



Marina Carobbio, présidente

 SMV ASLOCA ASI Schweizerischer Mieterinnen- und Mieterverband
Association Suisse des Locataires
Associazione Svizzera Inquilini



Liselotte Fueter, coprésidente




Dorothea Forster, coprésidente

 Evangelische Frauen Schweiz (EFS)
Femmes Protestantes en Suisse (FPS)



Vreni Hubmann, coprésidente

 VASOS FARES
Vereinigung aktiver Senioren- und Selbsthilfe-Organisationen der Schweiz, 3000 Bern
Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse, 3000 Berne
Federazione associazioni dei pensionati e d'autoaiuto in Svizzera, 3000 Berna



Christiane Jaquet-Berger
présidente

 AVIVO SUISSE